

Saisie compte bancaire pension

Par saovicente_old, le 09/08/2007 à 07:38

Bonjour,

Ma question repose sur la saisie de mon compte bancaire où je depose uniquement ma pension d'invalidite , peut-on le saisir ?

Merci de votre reponse

jm

Par Jurigaby, le 09/08/2007 à 13:35

Bonjour.

A ma connaissance, les pensions d'invalidité sont insaisissables de même que le Rmi.